

GENEALOGIE On les appelle les chasseurs d'héritiers. Sur les 600.000 décès recensés en France chaque année, 15 000 nécessitent l'intervention de généalogistes successoraux. Voyage dans le secret des familles avec Pierre Drijard et Gilles Valleix, de l'antenne clermontoise du cabinet Coutot-Roerhig.

Jeu des pistes dans les méandres des histoires familiales

La numérisation des archives, qui s'est opérée durant ces dix dernières années, a ouvert un boulevard aux férus de généalogie facilitant grandement la recherche des actes, première pierre indispensable à l'édifice d'un arbre familial. Elle a également profondément modifié les pratiques des généalogistes professionnels, en premier lieu desquels les généalogistes successoraux. En plus de trente ans d'activité, Pierre Drijard et Gilles Valleix, associés du cabinet clermontois Coutot-Roerhig, ont vu basculer leur métier dans une nouvelle ère. « Internet a révolutionné notre métier. Avant on partait le lundi avec notre valise dans le coffre sans savoir si nous allions rentrer le lendemain ou le vendredi soir, et sans la certitude de trouver des éléments tangibles au gré de nos pérégrinations aux archives de tels ou tels départements, au fil de nos enquêtes de voisinage... », confie Pierre Drijard. Aujourd'hui, si 80 à 90% des dossiers s'amorcent du bureau, en revanche côté certitudes... « La recherche d'héritiers, de tous les héritiers nous conduit toujours à réinterroger souvent nos hypothèses de départ, d'aller parfois de découvertes en découvertes, pour être en capacité à la fin, d'offrir aux notaires un tableau généalogique fiable », explique Gilles Valleix. Les généalogistes

RECHERCHE



Avec le numérique, Pierre Drijard et Gilles Valleix, associés du cabinet clermontois Coutot-Roerhig ont vu basculer leur métier dans une nouvelle ère.

successoraux sont mandatés par les notaires. Les pratiques de la profession sont encadrées par une loi du 23 juin 2006. Pour intervenir, le généalogiste doit disposer d'une carte professionnelle avant d'être mandaté par « toute personne ayant un intérêt direct et légitime à l'identification des héritiers ou au règlement de la succession », tel que le notaire

par exemple.

Au cœur du milieu rural

Ici, dans ce Massif central, où le célibat en agriculture est encore légion, il n'est pas rare qu'il ait à traiter des dossiers compliqués, qui implique souvent des problématiques foncières. « Nous sommes sollicités régulièrement pour effectuer des recherches sur des biens en déshérence comprenant des parcelles en indivision », raconte Pierre Drijard. Si actuellement, le cabinet clermontois règle des successions de personnes nées avant la Seconde Guerre mondiale, coutumières du principe d'économie, ces fameux bas de laine que l'on retrouve sous les matelas, demain avec l'éclatement du schéma familial traditionnel... « Le traçage des

héritiers va se complexifier, et l'actif risque de s'amoindrir ». Sur leur secteur, Pierre et Gilles font état d'actifs d'en moyenne 100 000 euros. Leur rémunération tient compte de cet actif et du degré des héritiers. En clair, une fois les héritiers « dénichés », le généalogiste leur propose un contrat de révélation, aux termes duquel, ils pourront chacun prendre connaissance de leur droit dans la succession. Ce contrat précise le niveau de rémunération des généalogistes successoraux. Variables, les honoraires sont prélevés directement sur la part nette de l'héritage, en fonction d'un pourcentage qui tient compte des difficultés rencontrées et de la valeur de l'héritage. Mais là-aussi, les mœurs évoluent... « Le contrat de révélation qui génère notre rému-

nération est de plus en plus discuté par les héritiers. Aujourd'hui, les gens rappellent pour négocier. On leur révèle qu'ils sont héritiers d'une personne dont souvent ils ignoraient l'existence, mais ils en veulent toujours plus ! », précise Pierre Drijard.

Jusqu'où chercher ?

Dans leur pistage de descendants, les généalogistes se trouvent parfois dans une impasse avec le risque d'échouer à trouver des héritiers vivants au 6^{ème} degré. En effet, passé ce 6^{ème} degré, c'est l'Etat qui hérite.

Mais, de mémoire de généalogistes, Pierre et Gilles témoignent que cela arrive assez rarement... « parce qu'on a toujours un ancien cousin qui se cache ici ou là ».

Sophie Chatenet

Quand interviennent-ils ?

Lors du décès d'une personne, la succession de son patrimoine est ouverte. En l'absence de testament, et si les héritiers ou l'un d'eux seulement ne se manifestent pas, une procédure de recherche est engagée par le notaire. Mais si celle-ci s'avère infructueuse, l'officier ministériel peut alors faire appel à un généalogiste afin d'identifier et de localiser le ou les héritiers. En France, sur les 600 000 décès constatés chaque année, 15 000 relèvent de ce cas de figure. A l'échelle de l'Allier, du Cantal, du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne et de l'Aveyron, champ d'investigation de la succursale clermontoise⁽¹⁾ du cabinet Coutot-Roerhig, 250 dossiers sont traités chaque année. « Nous intervenons sur la recherche d'héritiers, sur les branches inconnues, et nous menons parfois des travaux de vérification », résume Gilles Valleix. Pour celui qui un jour de 1986, alors salarié des Archives départementales du Puy-de-Dôme, a décidé de passer de l'autre côté du miroir, chaque dossier est une nouvelle aventure, une nouvelle page à écrire pour retracer le parcours du disparu. Et quand la petite histoire rejoint la Grande Histoire, cela peut donner lieu à des révélations déterminantes, des secrets de familles bouleversants... Gilles garde en mémoire toute une galerie de portraits, de personnages truculents rencontrés au gré de ses dossiers qu'on dirait tout droit sortis du célèbre roman *Clochemerle* de Gabriel Chevallier.



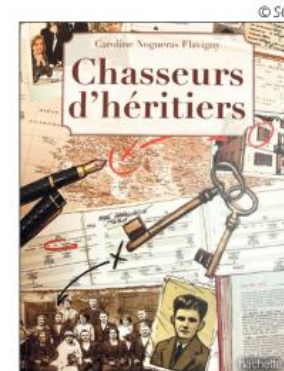
Les actes de l'état civil sont la porte d'entrée des généalogistes.

1. Le pôle clermontois qui compte huit salariés, dispose également d'un bureau à Limoges.

Zoom sur...

Le cabinet Coutot-Roerhig a pignon sur rue

La société Coutot-Roerhig a été créée en 1894 par une famille originaire de Schiltigheim dans le Bas-Rhin. Elle possède l'une des plus grandes bases de données numérisées au monde : plus d'un milliard de données qui englobent des états civils, des recensements de population, des registres matricules pour les appelés... Ces ressources sont précieuses pour les 280 collaborateurs (généalogistes et juristes) de la société. Le réseau international de correspondants exclusifs conjugué à la présence mondiale (46 succursales en France, 12 en Espagne, Belgique, Italie, Suisse, Luxembourg et USA) font de Coutot-Roerhig le leader dans la recherche d'héritiers. En 2018, la journaliste Caroline Nogueras Flavigny a consacré un ouvrage à toutes ces histoires vraies de legs inattendus dénoués par les « experts » du cabinet Coutot-Roerhig, baptisé « Chasseurs d'héritiers » (Ed. Hachette).



Caroline Nogueras Flavigny brosse des histoires vraies dans l'intimité des familles vécues par des généalogistes animés de curiosité, de patience, de pugnacité et d'empathie.